

## **Pro-Paille : les règles professionnelles** **Du 18 au 22 septembre 2017**

La formation en détail :

### **Lieux**

Oïkos à l'Ecocentre du Lyonnais  
60, chemin du Jacquemet 69890 La Tour de Salvagny

### **Public / Niveau / Prérequis**

Professionnels de la construction (architectes, artisans, maîtres d'œuvre...) - 6 stagiaires minimum, 12 personnes maximum

### **Méthode**

Manipulation de bottes de paille, utilisation de maquettes pédagogiques, apports théoriques et mise en œuvre pratique

### **Intervenant (s)**

Emmanuel Deragne (formateur ossature bois/paille), Julie Laurin (formatrice Pro-Paille, enduits sur paille), Maël Steck (cogérant de Bati-Nature)

### **Tarif / Financement (s)**

1120€  
Possibilité de prise en charge, renseignez-vous auprès de votre Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA). Dans le cas d'une recherche d'emploi ou d'un autofinancement, Oïkos propose un tarif adapté.

### **Renseignements et inscription**

**Stéphane Pagano**  
**Responsable Formation**  
Mail : [sp@oikos-ecoconstruction.com](mailto:sp@oikos-ecoconstruction.com)  
Téléphone : 09 81 60 92 83



### **Objectifs et contenu**

- Acquérir les connaissances théoriques des règles professionnelles de la construction en paille ;
- connaître la paille comme élément d'isolation et support d'enduit ;
- connaître le bardage bois et les enduits ;
- découvrir les éléments de physique du bâtiment en matière de construction paille, ainsi que les techniques constructives ;
- savoir préparer des bottes de paille ;
- savoir contrôler et réceptionner des supports (charpente, dalle, terrassement).

Dotée d'une excellente résistance thermique, la botte de paille permet de réaliser des bâtiments écologiques et très performants. L'association Oïkos a recensé près de 350 bâtiments utilisant la paille en Rhône-Alpes, c'est dire si cette technique de construction a fait ses preuves !

Depuis 2011, la mise en œuvre de bottes de paille en tant qu'isolant et support d'enduit est décrite par des règles professionnelles. Suivre une formation Pro-Paille permet aux professionnels de la construction — architectes, maîtres d'œuvre, assistants à maîtrise d'ouvrage, artisans — d'acquérir les compétences spécifiques liées à l'utilisation de ce matériau d'origine végétale et de faciliter l'assurance de leur activité en construction en paille. Cette formation est officiellement reconnue et agréée par le RFCP. Elle est validée par une évaluation écrite, suivie de la remise d'une attestation de formation.